

va s'apercevoir que les gens se souviendront surtout de cette combinaison incroyable de coûts accrus et de services moindres. Une demande de renseignements me vient d'un homme d'affaires de ma circonscription qui se demande pourquoi le courrier prend quatre ou cinq jours pour couvrir une distance qu'on peut parcourir en deux heures ou deux heures et demie.

Un autre me demande pourquoi le courrier entre Montréal et Toronto prend une semaine à se rendre à destination et pourquoi dans Toronto même, une lettre prend trois jours pour arriver à son destinataire. Une troisième personne s'est plainte de ce qu'il a fallu 17 jours au service par avion pour acheminer une lettre du Royaume-Uni au Canada et un peu moins de deux mois au courrier maritime. On peut se demander si un avironneur n'aurait pas été plus rapide. Nous reconnaissons tous qu'il a fallu hausser les tarifs postaux, le service postal ne pouvant pas être un îlot de stabilité des prix, parfaitement abrité au milieu de la tourmente d'une mer inflationniste. A cet égard, nous pouvons citer le sous-ministre des Postes, M. J. A. H. Mackay, qui, selon les journaux, aurait déclaré ce qui suit:

Nous savions que notre service n'était pas à la hauteur, mais nous étions portés à dire que la faute en était aux intempéries et à l'irrégularité du service aérien.

Nous nous sommes aperçu au contraire que le temps y était pour bien peu... La grande majorité de nos échecs étaient dus aux défauts de notre système de traitement.

Même le ministre des Postes conviendra de cette logique parce qu'il m'a lui-même écrit que même si le Canada avait eu jadis l'un des meilleurs services postaux du monde, le ministère des Postes sait qu'il doit parcourir un long chemin pour regagner cette position. Je sais que le ministère s'est donné pour tâche de regagner cette place, et je ne mets pas en doute la sincérité de ses efforts; toutefois je mets en doute l'ampleur de ses résultats, même s'il peut citer des enquêtes qui indiquent que 90 p. 100 ou même 97 p. 100 du courrier arrive à temps. Je sais qu'il aime la statistique; tous les ministériels l'aiment. Je me souviens que le premier ministre avait l'habitude de citer des chiffres pour établir qu'il n'y avait pas d'inflation au pays.

Maintenant on nous cite des chiffres pour nous prouver que l'acheminement du courrier n'est pas aussi lent que les gens le prétendent d'un bout à l'autre du pays. Je dirais au ministre des postes qu'il devrait écouter les gens ordinaires plus que les statisticiens. Il pourrait commencer par écouter le premier ministre qui a déclaré que tout le monde sait que le courrier est acheminé lentement au Canada. Il a parlé de la complexité du problème et je conviens qu'il serait stupide de la part de l'opposition de prétendre qu'il pourrait être résolu facilement, mais il serait également stupide de la part du ministre des postes de soutenir qu'il n'y a pas de problème.

La solution ne viendra pas si le gouvernement s'en désintéresse ou préfère traiter l'opposition par le mépris plutôt que collaborer avec ses critiques. Lorsque les frais de ce ministère montent si régulièrement—son déficit au cours de la présente année financière dépassera les 100 millions de dollars—le public a le droit d'exiger que l'efficacité augmente également. Ce déficit représente \$20 par foyer et les gens ont le droit d'en avoir pour leur argent. Le ministre peut bien demander: «Dites-nous comment?» Je répondrais que nous pourrions commencer par examiner les recommandations du rapport Samson, Bélair, Riddell et Stead, sur les systèmes de transports postaux. Le ministre a refusé de déposer ce rapport. Quand il s'agit de traiter des affaires du Vietnam le gouvernement pratique une politique de la porte ouverte mais quand il s'agit de

#### Bureau de poste

s'occuper du Canada, il s'enferme dans le secret. Le rapport a coûté \$239,473. Sûrement nous devrions pouvoir le lire. Bien entendu, nous aurons la possibilité de lire au moins des articles le concernant, parce que si on ne peut lire le rapport au parlement, on peut en entendre parler dans la presse.

Des documents semblent disparaître du cabinet pour apparaître dans les journaux. Au dire de ces derniers, il y a un gaspillage d'argent pour les courses en taxi des facteurs, les lignes aériennes font payer trop cher le piètre service qu'elles assurent pour le transport du courrier et la distribution du courrier devrait être confiée par voie de contrats, à des entreprises privées au lieu d'être assurée à grands frais par le ministère. A vrai dire, beaucoup de gens se demandent si les recommandations du rapport ne devraient pas s'insérer davantage dans le programme du ministère.

La libre entreprise est encore assez répandue au pays pour que le gouvernement s'efforce de confier une plus grande partie de ses activités à des entreprises en libre concurrence, obligées d'assurer un service conforme au prix exigé. Il fut un temps où le service postal semblait être, pour le gouvernement, l'entreprise par excellence à administrer, mais le moment est peut-être venu de prendre une résolution suprême, de confier une plus grande partie du travail des postes à des entreprises privées. En tout cas, l'échec actuel du gouvernement ne saurait durer longtemps sans susciter la critique. Il doit réussir ou céder la place à d'autres qui y arriveront. Nous disons au ministre des Postes qu'il doit voir à ce qu'une augmentation des coûts corresponde à un meilleur service ou renoncer à l'administration des postes et céder la place à ceux qui peuvent rendre le service postal efficace.

En vue de l'amélioration du service public, je demande la distribution du courrier à domicile pour les centaines de familles qui déménagent dans le secteur domiciliaire Malvern, à Scarborough. Un fonctionnaire du ministère des postes me dit que ce service doit commencer le 9 juillet. J'exhorte le ministre des Postes à respecter cet engagement. Pour ce qui est de la qualité du service, je voudrais aborder un autre aspect du problème, c'est-à-dire la nécessité d'établir de meilleurs règlements pour les envois publicitaires qui ont augmenté de façon extraordinaire depuis quelques années. Ne pourrait-on prendre des mesures pour prévenir la compilation à tort et à travers de noms pour des listes de distribution? Dès qu'une personne répond à une annonce, il semble qu'elle trouve son nom sur la liste de distribution d'autres compagnies. Outre qu'il s'agit d'une atteinte à la vie privée, cela peut avoir d'autres conséquences.

Ainsi, dans ma circonscription, un enfant de 11 ans a été sollicité par une encyclopédie pornographique, qui se qualifiait clairement de publication pour adultes et ne convenait sûrement pas à l'enfant. Et pourtant, sans qu'il y ait été pour rien, cet enfant a reçu par la poste une brochure à sensation, lascive, et plus émoustillante qu'éducative. Personne, bien sûr, ne veut censurer ce que les adultes choisissent à tort ou à raison de lire, mais on devrait prendre quelques précautions lorsqu'il s'agit d'enfants. Le Parlement va bientôt étudier la nécessité de contrôler la publicité télévisée pendant les émissions réservées aux enfants; il devrait également comprendre qu'il est utile de fixer certaines limites à la publicité envoyée aux enfants par la poste. Sinon, un enfant de 11 ans peut se voir envoyer des revues érotiques qu'il n'a pas demandées et que ses parents ne souhaitent pas qu'il reçoive.